

## 2<sup>ème</sup> Ateliers

Groupes 1 et 2 - 26 novembre 2008

Groupe 3 - 2 décembre 2008

## Introduction de Gérard Claisse

Déroulement de l'atelier en deux temps :

1. dans un premier temps, nous allons écouter 3 interventions. La restitution du travail de l'ADPB, la présentation des enquêtes réalisées par le conseil de quartier, qui porte sur les usages et les attentes, et enfin la présentation par Nova 7 des propositions de parcs issus de leur étude
2. dans un 2<sup>ème</sup> temps, pendant une heure, nous aurons un débat en petit groupe sur un certain nombre de thématique sur lesquelles on aimerait un débat plus fin sur des sujets qui ont déjà été abordés :
  - a. la question du souhait d'un espace partagé, multi utilisations et parallèlement le souhait de juxtaposition : donc, comment construire la mixité dans le parc, sans mettre les sportifs dans un coin et les rêveurs et les flâneurs dans l'autre
  - b. la problématique du bâti : rediscuter des batiments de catégorie 3 que vous souhaitez voir conserver et des usages envisagés dans ces bâtiments
  - c. enfin, parc ouvert/parc fermé : est ce qu'il y a des parties ouvertes, des parties fermées, est ce que tout est ouvert, est ce que tout est fermé ?

A travers ces thématiques, nous allons en aborder beaucoup d'autres.

## Présentation de l'ADPB - par Jean Bernizet, président

*Et M. Bourquelot (le 2/12/08)*

Nous allons vous présenter en deux temps notre travail :

- ce que nous avons fait depuis 10 ans
- ensuite M. Deleuze vous présentera les résultats de l'enquête de 2005 réalisée lors des journées du patrimoine.

Nous avons regardé ce qui se passait dans le quartier :

- **il y a une faiblesse en espaces verts.** Nous avons recensé une dizaine de squares dans tout le 7<sup>ème</sup>, et un seul vrai stade (le stade Deschanel) et un semblant de stade (stade du Colombier). Pour mémoire, la maison Ravier, avec des salles pour les associations et les mariages est saturée : on doit réserver les salles pour les associations plus de 7 mois à l'avance.
- **densité de population** : elle est de 20 000 hab/km<sup>2</sup>, soit le double de la moyenne de Lyon. A noter qu'à la Guillotière il y a 45 000 hab. L'ensemble des 3<sup>ème</sup>, 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> arrondissements représente la moitié de la population de Lyon. L'aire d'influence immédiate du parc est de 550 ha.
- **Étude du monde scolaire** : il existe des établissements scolaires qui donne plus de 10 000 € à la région ou au département pour amener les scolaires en car à Parilly.
- Il est donc nécessaire de créer un parc sur la caserne.
- On nous a montré la topographie qui crée 3 zones distinctes :
  - o l'esplanade ou place d'armes
  - o Le belvédère autour du château. Il y a même à un endroit d'où on peut voir la tour de la Part Dieu. *Le belvédère c'est pour un espace de calme pour le 3<sup>ème</sup> âge.*

- Les fossés de la zone sportive.
- Ces trois zones nous les avons identifiées sur le document que l'on a lancé en 2003.
- Principes d'aménagement : comment on peut imaginer ce parc.
  - Du gardiennage 24/24 : il y avait des zones squattées alors qu'il y avait la police.
  - Les sportifs, il faut qu'ils soient dans un coin, dans une zone à plusieurs centaines de mètres pour que chacun respecte tout le monde.
  - A l'intérieur du site, il faudrait avoir des déplacements doux
  - A l'heure actuelle, il y a deux entrées. Il est nécessaire de créer une entrée sur Tchecoslovaques pour ceux qui y habitent.
  - Avoir une variété de parcours, ne pas se sentir prisonnier et avoir des zones différenciées qui s'appuient sur ce qui existe : une vingtaine d'essence d'arbre.
  - Le bâti : 1260m<sup>2</sup>, des catégories 1 et deux à conserver plus doivent être conservés deux bâtiments en bon état (la salle de conférences des infirmières - bâtiment 5, et l'infirmierie - bâtiment 25). La police y était encore il y a quelques mois, ils sont en bon état. De plus ces bâtiments sont situés en périphérie ou à proximité des entrées, ce qui serait pratique pour les desservir et permettre de protéger les zones arborées. *Avec des entrées spécifiques pour ces bâtiments pour que le parc reste fermé la nuit.*
  - Souhait avoir du culturel
  - Ce parc pourrait donc répondre aux 4 grandes familles de besoins (fonctionnel, pratique, ludique, existentiel)
  - *Le problème de la maison de quartier, c'est qu'il doit être en dessous et pas à côté ; Pour nous c'est une condition à la réalisation d'une maison des associations*

### **Le sondage :**

Il a été réalisé sur un ensemble de personnes qui présentent une uniformité de répartition des tranches d'âge. Cette mixité des personnes est intéressante, car c'est la même que l'on retrouvera dans le parc. On retrouve les demandes d'accès à la nature, de cheminement, pouvoir faire du sport, avoir un endroit pour méditer

### **ADPB / Rappel**

Cette association a été créée en 1997, sous l'impulsion de Mme Desbazeille, maire du 7<sup>ème</sup>, car elle avait eu vent d'un projet de réalisation d'une seconde Part-Dieu pour la caserne Blandan. Les statuts de l'association ont été déposés en avril 1997, au nom d' « Association de Défense du Parc Blandan ». Aujourd'hui, le souhait des membres de l'association serait de faire évoluer le nom vers « Association de Développement du Parc Blandan »

## **Présentation du conseil de quartier Jean Macé - M.**

*De Mme Chobaux le 2/12/08*

Les trois conseils de quartier, Jean Macé, Guillotière et Gerland se sont regroupés et ont réalisé deux enquêtes.

Dans un premier temps, à l'initiative du conseil de quartier Jean Macé, un questionnaire a été établi et testé sur des personnes connues. (*distribution de 4 questionnaires à chacun des membres de l'association*). Il y a eu 600 réponses

La première question portait sur la fréquence d'utilisation du parc : 65% des personnes viendront à pied.

On s'est appuyé sur les 3 zones de l'ADPB, et on a demandé à chacun de classer les usages de 1 à 5, pour chacune des trois zones.

Pour les douves, ce qui ressort c'est un parcours de santé, des jeux d'enfants et un espace couvert de jeux. Ce qui arrive en dernière position, c'est le stand de tir.

Pour la butte, le résultat est plus homogène : c'est un besoin affirmé de salles sans que le thème ne ressorte. De même pour l'esplanade.

Le 2<sup>ème</sup> questionnaire est moins orienté, moins directif. Il fallait prioriser deux éléments sur 6, et sans affecter les usages à une zone.

Nous avons eu plus de 250 réponses. Le classement par ordre décroissant fait apparaître : piste cyclable/parcours de santé/jeux/bancs

Cohérence entre les attentes des habitants et les présentations qui ont eu lieu depuis le début de la concertation.

Réactions :

On peut observer un écart notable entre la présentation de l'ADPB et la votre sur la zone belvédère. Dans votre cas, vous partez sur la conservation de bâtiments sur le tertre, et vous n'avez pas parlé du bâti qui se trouve en bas.

Le premier questionnaire était trop ouvert et les gens prenaient tout. Or le projet, je le compare souvent à une pâtisserie : quand on rentre, on veut tout prendre mais il faut choisir seulement un ou deux gâteaux. Dans le 2<sup>ème</sup> questionnaire, on imposait des choix.

Dans les réponses, autres, il y a de tout. Nous avons beaucoup de propositions

## **Nova 7 - Emile Hooge**

*Robert Reva le 2/12/08*

Le Grand Lyon nous a demandé de prendre du recul pour faire travailler les gens que l'on a rencontré et de les faire travailler sur des parcs idéaux. Cela permet de partir du ressenti émotionnel des gens. Ça permet aussi de donner une âme et une cohérence au parc, un élément fédérateur. Il faut se projeter dans un parc rêvé, se projeter dans un parc qui soit différent de ce qui existe. Puis à partir de ces réactions, nous avons identifié 5 parcs types. Nous allons vous les présenter pour vous faire réagir en les présentant à partir des paroles que les gens nous ont dites, puis en essayant de les illustrer avec des éléments concrets.

### **1. Un parc écologique**

C'est un parc pas trop transformé par l'homme. Où il y a une pratique respectueuse par l'homme de la nature, des aménagements doux, où la gestion est écologique et réfléchie, où l'on peut également trouver une éducation, pédagogie à la nature.

### **2. Le parc respiration culturelle**

Un parc habité, avec une vie culturelle (arts plastiques, spectacles vivants, voire même des artistes en résidence), un parc qui développe le goût artistique, un lieu d'inspiration pour ceux qui créent, un parc qui soit un lieu de rencontre entre ceux qui créent et ceux qui utilisent.

### **3. Le parc tout sourire**

Cette idée est venue de ce que les gents nous ont dit. On s'est donc posé la question « comment redonner le sourire dans un parc ? ». C'est un parc où l'on trouve de l'humour, des jeux, des émotions, le sourire viendrait de ce que l'on fait dans ce parc. Mais un parc qui ne soit pas un parc d'attraction, mais un nouveau concept à trouver.

### **4. Le parc sérénité**

Un parc favorisant un état de paix intérieure ; simplicité, régénération personnelle

### **5. Le parc dedans dehors**

Le parc qui proposerait de nouvelles pratiques originales : pique-niquer dedans, fontaine, balançoires dedans et cinéma, internet dehors... un parc qui développerait un rapport original Homme-Nature.

Ces 5 pistes, ce sont des rêves de gens que l'on a interrogé. Elles permettent de donner des cohérences au parc. Ces pistes ne sont pas exclusives. Elles peuvent permettre de colorer le parc à travers une ambiance générale. Mais la cohérence implique des choix. Par exemple : la sérénité ne permettrait pas d'avoir 10 terrains de sports.

#### **Réactions :**

> Ces propositions s'appliquent à un terrain vague. Alors que nous on a un lieu avec un caractère, une histoire...

> Quand j'entends ce que vous proposez, en tant qu'utilisateur du parc, j'ai envie de picorer dans toutes ces propositions. En fonction du jour, de mon humeur, des personnes qui m'accompagnent ou pas, j'aurai envie de sérénité, de rire, de nature, de culture...

> les gens gèrent leur sorties aussi en fonction de leurs besoins et attentes, du jour... Ils iront à Gerland pour faire du sport et au parc de la Tête d'Or pour une ballade en famille. Pourquoi iront-ils à Blandan ?

## **Ce que vous nous avez dit - Claude Costecharreyre**

#### **Réactions**

Vous n'avez rien oublié. Mais au bout d'un moment, on se demande comment on va choisir. Sinon, on va tout faire, une boulangerie, une charcuterie... et il y a beaucoup de contradictions.

Précisions sur la différence entre jardins pédagogiques, familial et partagés.

Bonne restitution

Il y a des contradictions.

#### **Réponse de Gérard Claisse**

Une manière de répondre : la concertation n'est pas là pour décider, ni dessiner ensemble.

C'est un moment de dialogue, de confrontation de point de vue. On voit très bien des points qui ne font pas débat, et des points où il y a des frottements, des éléments contradictoires. Les élus et les services vont prendre des orientations pour le programme sur la base de contraintes budgétaires, réglementaires, techniques... pour faire des choix. Les services vont travailler avec des programmistes pour définir le cahier des charges des futurs concepteurs du parc.

Quand le programme sera défini dans ses grandes lignes, d'ici fin janvier 2009, nous viendrons vous le présenter. Avant que le programme soit complètement arrêté, vous aurez un temps pour réagir, et donner votre avis. La concertation, ce n'est pas de la coproduction. C'est

une aide à la conception et à la création. Évidemment, on ne pourra pas tout prendre en compte. La charte de la concertation du Grand Lyon précise bien ce qu'est la concertation, qu'elle est différente de la coproduction, et qu'en aucun cas, la codécisions n'est juridiquement possible. Le projet prendra du temps, le bâti viendra dans un second temps. Le projet n'est pas gravé dans le marbre. Il y a des choses qui évoluent. Ensuite, il y aura le travail des concepteurs, avec les équipes retenues. Vous aurez encore l'occasion de vous exprimer. D'ici là, toutes les production que vous pouvez faire, vous pouvez me les transmettre ou à Laurence Roux-Moschetto.

## Atelier 2

### Comment imaginez vous la mixité des usages dans le parc ? Comment éviter la privatisation des usages ?

#### Espaces dédiés

- On vit la mixité sans faire d'aménagements dédiés. Tous les espaces sont libres de circulation.
- On peut jouer au ballon partout ?
- Oui, sauf là où il y a des bosquets
- Non il faut partager des espaces où l'on peut jouer au ballon et d'autres où l'on est assis sur des bancs au calme
- ça paraît difficile de pique-niquer en famille au milieu d'un terrain de basket
- si on fait un jardin fleuri au milieu de l'esplanade, on ne peut pas y pique-niquer.

#### Vélo

- j'ai une réticence sur le fait que l'on sépare les vélos des autres déplacements. La cohabitation, c'est possible : à Parilly et la voie verte, j'en ai déjà parlé. Tout le monde y circule, et c'est bien. Même avec des petits risques de conflits d'usages.
- Il ne faut impérativement pas de véhicules à moteur. Il ne faut pas de vélos sur les trottoirs. Les vélos doivent être dans leur site et les piétons dans le leur.
- Pour la compatibilité des vélos et des piétons, il faut prendre en compte la densité d'usages : sur les berges quand il y a beaucoup de monde, il faut mieux avoir une bonne responsabilité civile.
- IL faudrait consacrer un bout de piste pour les vélos, mais faire appel à la responsabilité de chacun pour que quand il y a trop de monde, les cyclistes descendent de vélo
- Il existe des accidents avec des cyclistes J'ai une amie qui a été accidentée. On peut faire une circulation de vélo limitée mais surtout séparée. En plus, il y a de plus en plus de personnes âgées qui n'entendent pas les sonnettes de cyclistes.
- pas de comparaison possible entre Parilly et Blandan ? Blandan est trop petit. Il faut donc séparer les circulations.

#### Mixité

- les mères de famille ne vont pas faire le tour du parc et elles vont rester sur l'esplanade. Elles ne vont jamais monter sur le tertre, c'est trop loin. L'esplanade est pour les enfants. Non, ils peuvent aller ailleurs, ce n'est pas exclusif.

- Esplanade : elle est facile d'accès et de plain pied. Son affectation naturelle est donc pour les enfants et les petits... et les handicapés. Car sinon, avec la topographie, ils ne monteront pas sur le tertre. Mais il ne faut pas d'espace dédié
- Il faut beaucoup de petites zones de calme, de zones pour les enfants, de zones de sports pour que l'on respecte la diversité de chacun dans toutes les sous unités.
- Pour le sport, c'est forcément une zone dédiée et concentrée
- Il faut répartir des aires de jeux dans l'ensemble du parc. De même pour les tables de pique-nique.
- Avec des bancs avec accoudoirs pour que les gens ne puissent pas se coucher dessus

### **Ouverture**

- Il faut plusieurs ouvertures pour favoriser les croisements. Notamment dans le 8<sup>ème</sup>. On pourrait faire une passerelle qui pourrait arriver sur un point particulier du parc que l'on voit très bien sur les plans ;
- Pour tous les nouveaux accès, il faudra des rampes ou des ascenseurs, ou on ne pourra pas faire d'autres entrées

### **Le mobilier**

- Pour favoriser la mixité, il faudrait un parc comme au jardin du Luxembourg. Il y a des chaises que l'on peut déplacer.
- Ça me rappelle une belle époque, celle des chaisières, comme sur la place Bellecour.
- Il faudrait travailler sur du mobilier mobile.

### **Les usages**

- Les propositions de l'ADPB et du conseil de quartier sont très zonées. On veut un parc naturel. On n'aura pas la même végétation dans les douves et au sommet de la butte. Dans les douves, la végétation pousse d'elle-même, avec des sentiers piétonniers et cyclables. Mais il n'y aura pas la même fréquentation dans ces endroits que là où il y aura du bâti. C'est un zonage naturel. On ne pourra pas mettre les mêmes activités dans les différents lieux car ils n'auront pas la même fréquentation
- Il est plus logique de mettre un peu ensemble les activités sportives

### **Ouverture anticipée**

- Le Grand Lyon peut-il faire une ouverture en souplesse : en faisant intervenir les espaces verts sur les différents espaces. Sur ce qui est en pierre, en y mettant des tapis engazonnés, quelques bancs par-ci, par là, pour voir comment les gens s'approprient le parc
- Ce doit être prise en charge dans le budget du grand Lyon. C'est important pour voir comment ça vit. Avec une intervention des espaces verts sur les parties naturelles c'est facile.
- La zone dite sportive pourrait être mise en service beaucoup plus tôt, ouvrir les terrains de sports pendant la journée et le soir pour les habitants. Avec quelques aménagements minimums de sécurité, on pourrait dédier cette zone.
- Dans les douves, il faudrait ouvrir rapidement une petite zone sportive car ailleurs, il y aura des travaux

## Le bâti

### Conservation des batiments de catégorie 3

- si on les garde, c'est pour les occuper. Donc qu'est ce qu'on met dedans ???
- l'identité du parc et les attentes des gens, c'est une identité de type poumon vert. Un poumon vert avec du bâti au milieu, c'est incompatible. Comment faire un parc avec autant de bâti ?
- Faisons table rase du bâti
- La rénovation coute toujours plus cher que la démolition
- En France, on rationalise trop les choses. En Angleterre, il y a des vieux campus anglais, des parcs ouverts sur la ville. Dans les pays de culture Anglo-saxonne, et nordique, les parcs sont plus ouverts sur la ville. Nous on met des clôtures. IL faut réfléchir à comment le bâti peut fonctionner dans un parc.
- Mais dans les parcs anglais, le bâti a une valeur architecturale
- Si vous voulez on peut garder un ou deux batiments sur le tertre, mais il faut démolir au maximum
- Aujourd'hui, malgré tout le bâti, on a déjà l'impression d'être dans un parc. Si on détruit tout, comment on valorise l'histoire militaire ? Notamment on a trois bâtiments sur le tertre qui sont l'histoire de la caserne
- On peut imaginer pouvoir traverser les batiments
- On ne détruit pas tout, pas un bâtiment comme celui où l'on est. Mais les 3 bâtiments en haut impliquent de la circulation automobile pour qu'ils puissent amener tout ce dont ils ont besoin pour fonctionner.
- On peut autoriser la circulation automobile pour ceux qui vont habiter dans le parc
- Il ne faut pas que cela soit comme la place Bellecour
- D'accord pour les voitures de service, on l'a toujours dit, mais pas pour les personnes qui vont y être.

### Qu'est ce que l'on fait du bâti ?

- C'est ce que l'on demande au Grand Lyon depuis 6 mois. Le batiment de Gauche en haut du tertre servait à la police à faire la petite guerre. Il est tout détruit à l'intérieur. Alors que l'infirmerie le batiment est neuf. On peut y faire des bureaux.
- Le grand Bâtiment où nous sommes, pour nous c'est la maison des associations, de toutes les associations lyonnaises. Donc ils viendront en voiture. Le bâtiment est isolé du reste du parc (donc on rejoint les problèmes de cloisonnement). Les associations travaillent de 20h à 24h. Donc si on veut un parc fermé, ce n'est pas possible.
- Donc, on le sort du parc ?
- Oui, on sort le bâtiment du parc.
- Non, on peut mettre des plots ou des jardinières, des aménagements qui permettent aux voitures de ne pas rentrer.
- On peut accepter un petit espace de parking dans le parc.
- Le bâtiment 5 fait écran. On peut créer une servitude entre le batiment et le mur et avoir des parkings. Ce bâtiment ne fait pas partie du parc. C'est séparé.
- De même pour le magasin d'armes. IL y a une porte en fer assez grande qui est en plus un écran sonore
- Pour les autres bâtiments de la partie haute, il faudrait avoir des espaces traversant. On pourrait autoriser certains véhicules avec un accès contrôlé et à certains horaires à entrer dans le parc

- Proposition d'affecter un bâtiment pour des salles de danse, de répétitions
- On ne peut pas raisonner de la même façon pour les bâtiments périphériques et pour ceux du centre. Les 3 bâtiments de casernement en plein milieu ont en plus 3 étages. Ça induit un volume de passage important. Cela dénature la vocation de poumon vert
- Gestion de la temporalité : les associations, c'est de 20h à 24h. Cela veut dire que les bâtiments ne servent que de 20h à 24h.
- Non on va avoir des publics variés en fonction des horaires. Il existe dans le quartier des associations de personnes âgées. Donc elles pourront jouer aux cartes la journée
- S'il y a des salles de répétition pour les musiciens aussi
- Il faudrait savoir la faisabilité. Du le bâtiment 5, il y a beaucoup d'accès, c'est surprenant. Mais après, il faudrait savoir si la transformation est possible.
- Les crèches publiques, c'est un équipement qui est faisable.
- A non, pas de crèche, car cela veut dire qu'il y aura des assistantes maternelles et donc une ouverture à une privatisation.
- Non, cela peut-être une crèche municipale
- Dans le diagnostic, on nous a présenté une autre catégorie de bâtiments : celles des souterrains. On peut en faire des aménagements très ludiques. Cela donne une identité au parc
- Pour les crèches, il faut utiliser des bâtiments qui sont en transition entre le parc et la ville
- Une activité comme une crèche, il en existe dans d'autres parcs de Lyon, au parc Poppy, dans le parc de Ménival, ou dans la montée de la Grande Côte. Cela fonctionne, c'est possible et c'est vraiment bien pour les enfants. Il est possible d'avoir des activités à l'intérieur du parc mais avec des règles de fonctionnement sans voiture.
- La maire du 7<sup>ème</sup> veut une salle des fêtes
- La conservation des bâtiments de catégorie 3 pose une interrogation : vous dites qu'il faudrait en garder le plus possible pour faire un écran phonique et garder du calme dans le parc et qu'il faut en démolir le plus possible.

## **Parc ouvert - parc clos - 24/24 ? Ouverture partielle dans le temps ? Dans l'espace**

### **Limites**

- Le long de la rue de l'épargne : remplacer les murs du parc par des vitres : le parc serait clos pour la sécurité et ouvert visuellement
- Un parc ouvert : si on laisse ouvert des zones naturelles, elles seront détruites. Est-ce qu'il suffit de laisser ouvert pour avoir aucun problème de sécurité, alors que les municipalités se battent pour fermer les parcs qui sont ouverts ? aujourd'hui toutes les propriétés privées sur Lyon se ferment, et même aux Etats-Unis.

### **Sécurité**

- Il existe des espaces publics de type parc qui sont ouverts : par exemple l'esplanade du Dauphiné, magnifique espace public ! Il y a aussi l'esplanade du Gros Cailloux qui vient d'ouvrir, le parc de la Feyssine, Miribel, la montée de la Grande Côte
- Il ya peut-être des lieux dans le parc qui peuvent rester ouverts ?
- L'esplanade, elle est très dégagée. Peut-on fermer les recoins et les douves, et la motte et garder un transit de quartier ?
- Ce parc est actuellement clos. Peut-on ouvrir les murs et les portes ?

- Il y a des bâtiments : si on va vers une ouverture, on aura des problèmes
- On ne peut pas faire confiance 100% dans un lieu étendu
- Si on garde les murs à l'intérieur et à l'extérieur, il y a des recoins et des problèmes
- Idée de clôturer l'esplanade pour qu'elle soit libérée c'est possible

### **Traversée**

- Je me demande si les cyclistes pourront toujours accéder dans le parc
- Il est possible d'éclairer les parcours, cela les sécurise. Le soir, la nuit tombe, il n'y a pas d'intérêt à faire de la bicyclette dans un parc à 2 heures du matin.
- Pourquoi serait-il ouvert qu'aux cyclistes ? Il n'y aura pas qu'eux qui viendront
- Le caractère du parc : aspect patrimonial. Si on garde cette identité, le parc est clôturé, avec des murs. La logique c'est de continuer à le fermer, comme le parc de la tête d'or
- IL faudrait alors clôturer l'esplanade pour garder un passage libre pour l'usage du quartier
- Oui, s'il y a des activités et que l'on puisse garantir un fonctionnement normal des choses
- S'il y a de la vie, il y a moins de risques
- On pourrait faire un vote indicatif, car il me semble qu'il y a une large majorité pour un parc clos
- On n'a pas besoin de vote. Globalement, on sent bien que vous êtes plutôt pour une fermeture, et une fermeture du parc qui est plutôt vers 21h 22h. Mais y-a-t-il un manière d'avoir un parc sécurité, fermé sur une grande partie, mais ouvert sur la partie avec les bâtiments. Car on a vu qu'ils induisent un fonctionnement particulier. Ne serait-ce que le bâtiment 5
- Il y aura très probablement une fermeture du parc pour sécurisation, mais l'esplanade peut être en lien avec les quartiers et entourée de bâtiments. On rejoint la même problématique qu'avec le stationnement.

## **Atelier du groupe 3**

**La mixité, nous avons relevé des contradictions dans les points présentés. Comment vous imaginez vous la mixité ? Comment favoriser les échanges et les rencontres, éviter la privatisation d'espaces. Le terme privatisation est très mauvais, c'est plutôt l'affectation. Comment ça peut être dans un parc pour tout le monde ?**

- Ca doit être un parc pédagogique au sens civique. Donc si on a des personnes âgées dans un coin et des enfants de l'autre, on ne le favorise pas. Les personnes âgées peuvent avoir un rôle de tuteurs pour les enfants. Exemple dans le parc de la Tête d'Or, dans les espaces communs, il y a des zones avec des gens de tout âge. Et les plus âgés, s'ils souhaitent s'isoler, ils trouvent naturellement un endroit calme, il trouvera un endroit avec des bancs et des bosquets.
- Il existe des équipements qui spécialisent : les bancs, il faut les mettre en cercle

- La mixité, c'est différent de la rencontre. La mixité, c'est avoir des personnes différentes dans le même endroit ; la rencontre, c'est on rencontre des gens. Pour qu'il y ait rencontre, il faut proposer des activités, organiser les rencontres. Pour que l'endroit crée la rencontre, il faut qu'il y ait des activités qui l'accompagnent, des activités culturelles, sportives... Mais un parc restera un parc, avec la difficulté d'un parc de cette taille intermédiaire. Donc il faut favoriser la rencontre
- Attention les activités, c'est un cadrage
- S'il n'y a pas des joueurs de foot, on peut pique-niquer sur la pelouse. La grande pelouse, c'est l'espace polyvalent par excellence. C'est ce qu'on nous a dit lors de la conférence. La grande pelouse, elle doit être plus ou moins centrale, il peut même y en avoir plusieurs, mais les pelouses, ça prend de la place. Allez au parc de la Tête d'Or, c'est comme ça que ça marche.

### **Animations**

- La place d'armes pourrait accueillir un événement une fois par an
- Garder la place d'armes, ça va manger de la place. Nous on veut un parc urbain. C'est un endroit paysagé et arboré. Des places il y en a déjà plein à Lyon. Oui, il y a des arbres sur les places, mais les arbres, c'est hyper artificiel.
- Il faut laisser l'animation dans les quartiers ; et laisser la nature dans le parc.
- L'esplanade peut être complètement différente et être dans le parc : c'est un lieu, un grand rectangle, lieu d'animation, que l'on peut traverser pour relier les quartiers.
- Pour des activités dans le parc, oui pour des activités sportives/ Mais pas d'évènementiel.

### **Minéral végétal**

- Arbitrage minéral/ végétal : l'environnement du piéton en ville est complètement minéral, il n'y a que des surfaces sèches et des trottoirs en asphalté (cf Bellecour, Terreaux...). Le piéton ne cherche pas une place minérale. IL cherche du végétal, il se contentera d'allées sablées pour se promener. La place d'armes, c'était pour les défilés militaires, c'est du passé. Maintenant, place au parc.
- Lyon est une ville très minérale. Oui, il y a le parc de Gerland, mais Gerland c'est au bout de la ville. Il n'y a presque pas d'arbres. Dans le centre, il n'y a que le bord du Rhône.
- Le côté minéral permet des usages multiples
- Le parc deviendra ce que les gens en attendent. On n'est pas représentatifs des gens qui l'utiliseront. Aujourd'hui, il n'existe pas de lieux de rassemblement pour les jeunes. Le parc sera le lieu de rassemblement pour les jeunes du quartier. Et c'est normal et naturel. Aujourd'hui, il n'y a que les berges. Il existe des vrais gens, avec de vrais besoins. Quelle est la représentativité du conseil de quartier ? Mais avez-vous une idée des attentes des autres, notamment pour les attentes qui ne sont pas liées au parc ?
- L'espace public est en lien avec la ville qui est autour. Notamment, la façade Sud est du parc sur Épargne et Tchecoslovaques. Il crée un autre lien avec la ville.
- La place d'armes c'est aussi comme un champ de mars.

### **Représentativité de la concertation et futurs utilisateurs**

- Tous les adhérents disent : on veut un lieu calme, hors du stress. Il existe une frange de la société qui ne vient pas aux réunions de concertation : les jeunes et jeunes adultes. Ce sont les adultes de demain. C'est pour eux que l'on fait ce parc. Donc, comment

va-t-on chercher ces jeunes ? on ne peut pas se passer d'eux. On ne peut pas construire ce parc sans eux.

- Dans le quartier, il y a beaucoup de communautés : communautés asiatiques, du Maghreb, elles sont très présentes dans le quartier. Et pas dans la concertation. Et dans le parc, on verra naturellement de développer des temples bouddhistes, du Tai chi. Ils pourront apparaître spontanément. Le parc doit ressembler à son quartier.
- Esplanade : il y a deux solutions. Qu'elle soit minérale ou végétale, c'est la gestion de l'espace qui fait la différence, et est ce qu'on laisse de la place, un espace plat... Il sera occupé, et plutôt par les jeunes
- Je m'oppose en fait : jeune ne veut pas dire bruit, culture ne veut pas dire bruit.
- Je suis allé dans le parc de la Feyssine, il y avait plusieurs jeunes qui faisaient du Djembe
- En ce qui concerne le conseil de quartier, les questionnaires ont été distribués à la maison des jeunes qui est juste à côté, à 300m d'ici. On en a discuté avec le directeur qui est très intéressé par ce site. On pourrait imaginer des activités dans le parc, le centre de loisirs sans hébergement, ou des activités sportives. Le premier terrain de sport du quartier, c'est le stade du colombier...
- Dans l'idée d'ouvrir à une population qui pourrait venir dans le parc, je peux témoigner en tant que prof d'EPS que le monde scolaire est intéressé... par exemple, par un stade d'athlétisme. On a besoin d'installation de qualité, et de planification (dans l'utilisation des équipements) car un groupe de scolaire ne peut pas venir comme ça. Prendre en compte les besoins des scolaires et laisser les terrains ouvert au public en dehors de ces horaires. C'est important de ne pas laisser les terrains fermés. Je regrette que la personne représentant le rectorat n'ait pas pu venir assister à ces réunions

## **Parc ouvert - parc clos - 24/24 ? Ouverture partielle dans le temps ? Dans l'espace**

- Il y a déjà trois entités : le fort, l'esplanade et les douves
- On peut imaginer des niveaux d'ouverture différents : le château et le fort peuvent être fermés à certains horaires et ouverts à d'autres.
- L'esplanade c'est un lieu ouvert, un espace public. Tout ce qui est devant Sardou et Epargne aussi. Ailleurs, il peut y avoir des degrés d'ouverture et de fermeture
- C'est important de ne pas avoir une conception monolithique des choses
- Je suis complètement contre, car on va partitionner le parc avec des secteurs complètement clos et seulement 2 ou 3 portes
- Donc, on laisse tout ouvert
- Il faut garder l'unité du parc : soit c'est tout ouvert, soit c'est tout fermé
- Le problème si on ferme la nuit, on ferme le jour aussi avec les grilles
- Il faut aborder la question de la sécurité : je peux vous faire part d'une expérience vécue à Montréal. La ville a laissé ouvert tous ses équipements publics toute la nuit, avec un encadrement. Tous les équipements sportifs par exemple sont ouverts toute la nuit, 24/24 mais avec un encadrement de la ville ou des associations. Et ils ont observé une baisse de la délinquance et de l'insécurité.
- C'est bien, mais quel est le coût de fonctionnement d'un tel processus ?
- quel est le coût de la délinquance ?

- Les parcs ouvert, lieu ouvert : c'est tentant d'ouvrir, mais, les parcs ouverts dont on dispose : les berges du Rhône (10ha c'est très long) / les autres espaces que vous avez autour, le fort Montluc, c'est ouvert, c'est pas mal mais c'est plus petit.
- On peut le laisser ouvert et le fermer ensuite
- En ce qui concerne la question des jeunes : je peux témoigner de chantiers faits avec des jeunes et des ados, sur les parcs ouverts. En ce moment, on construit des murs en pierres sèches, et ce que l'on construit le jour, on nous le détruit la nuit, pour nous voler les pierres, et ça n'est pas les jeunes.
- Les berges du Rhône, c'est pas un succès : il y a beaucoup de bruit, de pollution sur les lieux le matin.
- Les problèmes de sécurité sont bien moindre qu'avant
- J'aurai tendance à préférer un parc ouvert, mais avec les problèmes de sécurité, il faut se donner les moyens, comme par exemple d'ouvrir les établissements publics dans les bâtiments, y mettre des gens qui passent
- Si le parc est ouvert la nuit, je n'y passerai pas la nuit
- Pour moi, ce qui est dangereux dans le quartier, c'est ce qui se passe place de.. rue de Marseille en pleine journée
- Il faudrait avoir accès aux statistiques pour savoir s'il y a plus de problèmes de sécurité particuliers dans le 7<sup>ème</sup> que dans les autres arrondissement de la ville.
- Rue de Marseille, ce n'est pas de la violence, c'est un sentiment d'insécurité.
- Dans les ados qui ont été interrogés dans l'étude marketing, les ados aussi peuvent se sentir en insécurité. Ils ne recherchent pas des lieux insécures.
- Dans un parc ouvert la nuit, s'il n'y a pas de zones non éclairée, on peut se sentir en sécurité.
- Il faut une ouverture maximale du parc et en plus il y a des bâtiments, donc des activités associatives : dans ce cas, on ferme tout à 20h
- Et pourquoi il n'y aurait pas des activités culturelles toute la nuit. ?
- Les arrêts de tram qui seront réalisés : il faudra traverser le parc pour rejoindre les quartiers. Ce serait stupide que l'on soit obligé de faire le tour.
- Le parc doit être ouvert pour les habitants qui sont à proximité, et aussi pour les gens de l'agglomération et il doit donner une image d'ouverture. Il participera à l'image touristique que la ville donne. On a vu à Montréal, c'est un exemple qui nous a plu. Mais on veut une belle ville, une belle image, mais pas que pour voir des vieilles choses comme Fourvière, Saint Jean.. Mais on va aussi voir des choses neuves comme les berges (quand on fait visiter la ville à nos amis).
- Il faudrait créer des évènements : par exemple : un départ du marathon, une manifestation pour le 8 décembre
- J'aimerais apporter une explication au débat ; il y a différentes représentations, des représentations générationnelles que la notion de parc ouvert et fermé. Mais je dis cela sans donner raison plus aux uns qu'aux autres. Il dépend aussi si on est riverain ou pas riverain : on appréhende différemment les problèmes de sécurité et d'arrivée de populations extérieures. Je peux aussi vous faire part d'une expérience. Est-ce qu'il y en a parmi vous qui connaissent le parc du vallon ? On a mené un an de concertation sur le parc du vallon à la Duchère, un très beau parc, à la Duchère, entre Ecully et la Duchère, dans un très beau site, actuellement c'est un parc très confidentiel, peu ouvert sur la ville avec un accès confidentiel derrière un immeuble à Vaise. Mais c'est un parc ouvert. Et on n'a jamais eu le débat à la Duchère de fermer le parc la nuit... c'est un parc dans lequel il n'y a pas de bâti.
- Le sujet fait débat aujourd'hui, mais on ne prendra pas position aujourd'hui.

- Pour accéder au bâti après 8h le soir, il faudra rendre accessible les bâtiments, pour les faire fonctionner. Il faudra trouver des systèmes d'ouverture
- Il faut une clôture comme au parc de la Tête d'or avec une fermeture à une certaine heure de la nuit

## Le bâti

- Il faut comparer le coût de la réhabilitation avec le besoin de construction de nouveaux bâtiments : il sera plus cher de construire que de réhabiliter
- On a tous le rêve d'un espace vert, de nature, avec des jardinets. Mais, il y a besoin de transports, de voiture, d'école de crèches... Il existe des besoins en équipements publics qui sont importants dans le quartier ou dans les quartiers. ON a ici un bâti.. Il faut regarder si on peut y caser une crèche, une maison des associations,... Même dans les besoins de proximité (salles, équipements sportifs) et faire une véritable étude à long terme. Répondre aux besoins d'équipements publics à long terme, en prenant en compte l'évolution de la population...
- OK, mais, dans ce cas, il faut afficher clairement les choses : on ne fait pas un parc mais des aménagements. La notion de parc est antinomique avec celle de bâtiments
- Nous on est d'accord pour un parc bâti en périphérie, et végétalisé au centre. Si on démoli à l'intérieur, on peut reconstruire en périphérie, c'est possible au PLU
- J'ai une interrogation sur les bâtiments de catégorie 3 : si c'est pour casser les 3/4 des bâtiments, les travaux vont se faire sur 5 à 10 ans. Si on a besoin de bâtiments dans le futur, il faut les garder, c'est des constructions anciennes.
- Ce n'est pas parce qu'on a un bâtiment, qu'on n'a pas un parc. On peut garder les murs : si c'est la canicule et qu'on est vieux, on peut souffrir... Le parc est encore plus intéressant avec ses bâtiments avec des murs végétalisés
- On fait un aménagement pour un parc pas pour répondre à des besoins d'équipements. Par exemple la salle polyvalente, on ne peut pas la faire dans un bâtiment existant
- Il y a des parcs qui on construit leur identité y compris sur des bâtiments neufs qui ne servent à rien, comme à la Villette. Il y a des crèches, des équipements et des activités qui favorisent la mixité
- Ces grands bâtiments du tertiaire ne se prêteront pas à des activités. Si on doit les garder ou pas, ça m'est égal. Mais il faudra regarder le problème de la barre SACVL, en accompagnant une réflexion sur le parc. Il faut avoir une réflexion sur son maintien, et intégrer construction, déconstruction, reconstruction dans le parc pour pouvoir créer des entrées sur le bd des Tchécoslovaques
- Il faut dégager de l'espace pour la tranquillité, la verdure dans le parc
- Dans le projet Confluent, le bâtiment de la sucrière va être conservé en pergola géante. Il y a du vert au milieu, on sera dans un lieu de déambulation végétale.
- Dans la proposition dedans/dehors : c'est de l'innovation, ce n'est pas un parc typique. On peut alors jouer sur les bâtiments et faire appel à de la créativité : mettre des balançoires dans les bâtiments, faire craquer les planchers, utiliser les rez-de-chaussée.
- Sauf que le bâti fait parti de l'identité du parc : on peut mettre de la culture dans les bâtiments, et rejoindre la question de l'ouverture du parc : ça apporte de la vie, des gens, des rencontres... Le bâti est intéressant pour les activités qu'il peut engendrer ;
- Transformation du bâti : on a vu que l'on avait 5000 élèves de collège et lycées. On dépense plus de 13 000 €/an pour aller à Parilly, c'est le plus près. En plus il n'y a pas d'appropriation d'un espace par les jeunes. Si les élèves peuvent avoir une

appropriation des lieux, quand ils quittent le collège/lycée, ils peuvent récupérer un gymnase et cela permet une appropriation de l'histoire

- Le grand Lyon nous donne comme contrainte que le bâti ne fait pas parti du projet de réhabilitation du parc. Mais c'est une épée de Damoclès. Mettre un parc autour sans rien dedans, sans prendre en compte la circulation que cela induit
- Vous avez dit pas de crèche : est ce que c'est pour pas de circulation ou pas de crèches. Il y a des parcs dans lesquels il y a des crèches et aucune voiture dans le parc (Poppy, Chazière...). Il n'y a pas de circulation
- Et le personnel
- Pas de circulation, ni pour le personnel
- Nous on dit qu'il faut des parkings souterrains
- Les parkings souterrains, ils attirent les voitures, c'est des aspirateurs à voitures. C'est une manière de dire aux gens : n'hésitez pas à venir en voiture, y compris en 4x4 avec vos vélos pour faire du vélo sur les berges. Et ça génère des nuisances, bruits, pollution... alors que l'on veut un parc.
- ET quand le parking sera saturé, les voitures tourneront dans le quartier pour se garer.